

**LOI DE REFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – TEXTES NECESSAIRES A LA MISE EN OEUVRE**

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION ABONDEMENT</b>	Conditions d'abondement du CPF à la demande du salarié par le Compte pénibilité Conditions d'abondement du CPF des salariés des ESAT Conditions de financement du CPF en cas d'accord d'entreprise prévoyant une acquisition supérieure à la durée du travail	Définition des formations et salariés qui peuvent bénéficier d'un abondement du CPF (ou accord au niveau d'un OPCA interprofessionnel)			Définition des formations et salariés qui peuvent bénéficier d'un abondement du CPF Droit d'acquisition supérieur la durée du travail, sous réserve d'un financement spécifique
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION FORMATIONS ELIGIBLES</b>	Formations entrant dans le socle de connaissances et de compétences		Définition des formations éligibles au CPF (ou accord pour les OPCA interpros)	Vérification de l'éligibilité des demandes	
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION VAE</b>	Conditions d'éligibilité de l'accompagnement VAE au CPF				
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION PASSEPORT FORMATION</b>	Conditions de mise à disposition du passeport formation par le service dématérialisé de la CDC				

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION PENALITE POUR NON GESTION DU PARCOURS</b>	Montant de la somme forfaitaire à verser à l'OPCA en cas d'abondement du CPF de 100 heures pour non gestion du parcours du salarié			Mise en place d'un processus de recouvrement	
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION FORMATIONS SUIVIES PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL</b>	Définition des délais de réponse de l'employeur à une demande de suivi du CPF pendant le temps de travail	Définition des formations qui peuvent être suivies de droit pendant le temps de travail			Définition des formations qui peuvent être suivies de droit pendant le temps de travail
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION FINANCEMENT</b>	Définition des modalités de financement du CPF par les OPCA			Récupération des déclarations d'entreprises sur leurs dépenses en cas d'accord triennal	Accord triennal organisant le financement du CPF par l'entreprise
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION DEMANDEURS D'EMPLOI</b>	Modalités d'établissement des listes de formation accessibles				
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION SOLDE DES HEURES DE DIF</b>	Modalités d'utilisation en complément du crédit CPF			Vérification des crédits DIF lors des demandes de CPF	
<b>COMPTE PERSONNEL DE FORMATION SYSTEME DE GESTION</b>	Modalités de mise en œuvre et modalités propres aux intermittents			Interface avec la Caisse des Dépôts (consommations)	

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>COMITE D'ENTREPRISE</b>					Détermination du calendrier de consultation du CE
<b>DEFINITION DE L'ACTION DE FORMATION</b>	Modalités d'application de la définition légale			Nouvelles règles d'éligibilité	
<b>VAE DES SALARIES EN CDD</b>	Fixe les conditions d'ancienneté requises	Peut réduire l'ancienneté requise			
<b>ACCOMPAGNEMENT VAE</b>	Détermination des modalités de l'accompagnement				
<b>VAE</b>	Modalités de suivi statistique de la VAE par le CNEFOP et les CREFOP				
<b>PERIODES DE PROFESSIONNALISATION</b>	Durée minimale de formation		Révision des priorités	Conditions de financement	
<b>CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</b>	Conditions de désignation, missions et exercice de sa fonction par le tuteur			Vérification des exigences tutorales pour l'enregistrement	
<b>OPCA COLLECTEUR UNIQUE</b>	Modalités de reversement aux OPACIF des contributions CIF			Collecte unique et reversements	
<b>OPCA EXCEDENTS CPF</b>	Modalités de reversement des sommes non dépensées par les entreprises ayant conclu un accord de financement du CPF			Financement du CPF dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 Respect des règles sur les excédents	Accord de financement triennal du CPF

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>OPCA ACTIONS FINANCABLES</b>		Financement pendant deux ans des coûts de formation justifiés par de graves difficultés économiques conjoncturelles			
<b>OPCA CONTRIBUTIONS CONVENTIONNELLES ET VOLONTAIRES</b>		Mise en place de contributions conventionnelles destinées au développement de la FPC		Gestion distincte et mutualisée de ces contributions Cadre de gestion des versements volontaires	Peut prévoir une obligation sur les versements volontaires de l'entreprise
<b>OPCA MUTUALISATION DESCENDANTE</b>				Décision de pratiquer la mutualisation descendante entre les sections du plan de formation	
<b>OPCA CONTRIBUTION LEGALE</b>	Répartition de la contribution entre le Plan, la Prof et le CPF. Modalités de reversement au FPSPP des excédents du CPF.			Modalités de gestion des fonds dans le respect de la réglementation	
<b>OPCA FRAIS DE GESTION</b>	Modalités de négociation des frais de gestion des OPCA dans le cadre de la COM.			Négociation avec l'administration	

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>OPCA FINANCEMENT DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION</b>	Fixation de la part minimale de la contribution Professionnalisation qui doit être affectée aux contrats de professionnalisation.	Financement de l'apprentissage par la contribution professionnalisation	Formations prioritaires		
<b>OPCA PROFESSIONNALISATION DANS LES DOM</b>	Fixation des critères et modalités d'agrément des OPCA de branche pour collecter la professionnalisation dans les DOM.			Demande d'agrément pour les DOM	
<b>APPRENTISSAGE JEUNES DE MOINS DE 16 ANS</b>	Conditions dans lesquelles ils peuvent débiter leur formation sous statut scolaire				
<b>APPRENTISSAGE FORMATION DES MAITRES D'APPRENTISSAGE</b>		Conditions de mise en œuvre et de financement de la formation des maîtres d'apprentissage		Financement de la formation des maîtres d'apprentissage	Financement de la formation des maîtres d'apprentissage
<b>OCTA REPARTITION DES FONDS LIBRES</b>	Délais de réponse du Président du Conseil Régional à la proposition d'affectation des fonds libres par l'OCTA			Proposition de répartition des fonds libres collectés en tant qu'OCTA	

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>OCTA REPARTITION DES FONDS LIBRES</b>	Modalités de financement des conventions de promotion de l'apprentissage			Demande de convention de promotion de l'apprentissage avec l'Education Nationale	
<b>OCTA DELEGATION DE LA COLLECTE</b>	Définition des conditions dans lesquelles la collecte peut être déléguée			Conclusion éventuelle de conventions de collecte	
<b>OCTA INTERMITTENTS</b>		Un accord étendu peut fixer le principe, par dérogation, de l'obligation de verser la TA à un collecteur unique.		Collecte unique si accord étendu	
<b>OCTA SUBVENTION DES FORMATIONS INITIALES</b>	Conditions dans lesquelles les OCTA proposent le versement de ces subventions déductibles de la TA				
<b>TAXE D'APPRENTISSAGE FRAIS DE STAGE</b>	Conditions et limites de déductibilité de la TA				

<b>THEME</b>	<b>DECRET</b>	<b>ACCORD DE BRANCHE</b>	<b>CPNE</b>	<b>OPCA</b>	<b>ACCORD D'ENTREPRISE</b>
<b>SERVICE PUBLIC REGIONAL DE FORMATION</b>	Conditions générales de mise en œuvre du SPRF				
<b>SERVICE PUBLIC REGIONAL DE FORMATION</b>	Conditions d'habilitation d'organismes chargés d'organiser des actions d'insertion et de formation des jeunes				
<b>SERVICE D'INFORMATION NATIONAL SUR L'OFFRE DE FORMATION</b>	Conditions générales de mise en oeuvre				
<b>CONTRAT DE PLAN REGIONAL</b>	Modalités d'évaluation du contrat de plan				
<b>CREFOP</b>	Composition du bureau				
<b>QUALITE DE LA FORMATION</b>	Détermination des critères qualité que doivent respecter les OF en cas de financement par les fonds de la formation.			Doit vérifier que l'OF bénéficiaire de ses financements remplit les critères de qualité	
<b>DECLARATION ADMINISTRATIVE</b>	Détermination du contenu de la déclaration des entreprises sur l'accès à la formation de leurs salariés				